

Isabelle et Luc DENOYER

██████████
██████████

Objet : Enquête publique Méthanisation Naturalgie

La construction d'un complexe de méthanisation est envisagé sur la commune de GRANDVELLE, village voisin de celui où nous habitons. **Nous sommes très défavorables à la réalisation de ce projet pour diverses raisons.**

L'ampleur du projet nécessitera de mobiliser 1500 ha de terrain agricole pour produire 33 000 t de seigle et 1 440 t de maïs. Une terre agricole qui sera utilisée pour le méthaniseur au détriment de la production de nourriture dont c'est la vocation et encore plus dans le contexte mondial actuel. Cette culture appauvrira nécessairement les sols qu'il faudra amender par des engrais.

L'emprise foncière pour la réalisation de cette structure, le gazoduc et les aménagements nécessaires va à l'encontre des dispositions prises dans le cadre de La mise en place du nouveau PLUI qui freine drastiquement l'utilisation de surfaces agricoles à transformer en terrain constructible.

Le transport des végétaux vers le méthaniseur va nécessiter le passage de 150 à 200 camions dans notre village et sur les petites routes de campagne non prévues pour ce genre de trafic. Dans les villages la sécurité des piétons en particulier celle des enfants des écoles ne sera bien mise à mal. Les risques d'accidents vont augmenter. Une nuisance permanente occasionnée par le bruit de ces passages et la pollution par les gaz d'échappement va voir le jour.

Le digestat 28 000 t épandu sur 1500 ha (surface insuffisante pour un si gros volume) ne manquera pas de provoquer l'émanation de gaz à effet de serre dans une proportion 300 fois plus importante que le CO2. Un risque de pollution de nos ruisseaux : La Romaine par ce digestat n'est pas à exclure.

Sécurité, risques industriels élevés, pollution, rentabilité puisque projet financé par l'argent public sont autant d'éléments qui nous rendent défavorables à ce projet.

Pour conclure et ne pas être seulement critiques sans proposition nous suggérons que au lieu de penser à produire de l'énergie, pourquoi ne pas réfléchir à économiser celle dont nous disposons, en mettant en place un vrai réseau de transports en commun qui permettrait de réduire l'utilisation de carburant et par là même l'émission de CO2.

A ██████████ le 17 mars 2022

Isabelle et Luc DENOYER